PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE-SAINT-MAURICE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE
2027-2028-2029

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de la Municipalité de Lac-Édouard que le **rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Lac-Édouard devant être en vigueur durant les exercices financiers 2027-2028-2029, a été déposé par les évaluateurs agréés de la firme Cevimec-BTF** à mon bureau, le jeudi 29 octobre 2026.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant à la Mairie de Lac-Édouard, 195, rue Principale, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. De plus, il peut être consulté sur le site web de la Municipalité de Lac-Édouard, à l'onglet « Services aux citoyens », rubrique « Rôle d'évaluation ».

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée et reçue **au plus tard le 30 avril 2027**;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier :

 Ville de La Tuque – Service de l'évaluation
 375, rue St-Joseph
 La Tuque (Québec) G9X 1L5

- Être complétée sur le formulaire prescrit à cet effet par règlement et disponible à la Ville de La Tuque;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée à cet effet par le règlement 174-97.

Une soirée d'information sera organisée afin de renseigner davantage les contribuables et apporter des réponses à leurs questionnements. Celle-ci se tiendra en janvier au Complexe culturel Félix-Leclerc, 725, boulevard Ducharme, en présence d'un représentant de la firme d'évaluation Cevimec-BTF.

AVIS FAIT ET DONNÉ à Lac-Édouard, ce 30e jour du mois d'octobre 2026.

Pierre Arseneault,
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Pierre Arseneault, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Lac-Édouard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant copies aux endroits désignés par le règlement 176-2021, et ce, le 30 octobre 2026.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 30e jour d'octobre 2026.

Pierre Arseneault,
Greffier-trésorier